

CIRCULAIRE

Date : le 11 décembre 2020

NUMÉRO DE LA CIRCULAIRE : 2020-15

Destinataires : Établissements d'apprentissage et de garde d'enfants

Objet : Recherche de services de garde d'enfants

Type : Politique Pour usage interne uniquement
 Procédure À titre d'information uniquement

Entrée en vigueur : Immédiatement

Dans la circulaire COVID-19 n° 2020-56 portant sur l'outil temporaire de recherche de services de garde d'enfants dans un établissement autorisé (maintenant appelé Recherche de services de garde d'enfants), les établissements étaient invités à accéder à leur compte et à mettre à jour leurs renseignements afin d'aider les familles du Manitoba à trouver des services de garde d'enfants immédiats.

Le processus de mise à jour de votre compte est en cours de simplification. À partir du 14 décembre 2020, vous commencerez à recevoir un courriel hebdomadaire automatisé de la plateforme Recherche de services de garde d'enfants (<https://childcaresearch.gov.mb.ca/fr>). Ce courriel contiendra un lien direct vers le profil en ligne de votre établissement, où vous devrez mettre à jour les renseignements concernant votre établissement, la capacité maximale et le nombre de places vacantes. Les familles pourront ainsi consulter les renseignements les plus récents lorsqu'elles rechercheront des établissements de garde d'enfants autorisés qui répondent à leurs besoins, et les établissements seront en mesure de remplir rapidement les places vacantes qu'ils pourraient avoir. Si vous effectuez la mise à jour avec succès, vous n'aurez plus besoin de recevoir chaque semaine des courriels et des appels de votre coordonnateur des services de garderie vous demandant ces mêmes renseignements.

Dans l'annexe ci-jointe, vous trouverez un petit guide montrant comment mettre à jour vos renseignements après avoir cliqué sur le lien qui se trouve dans le courriel que vous recevez.

Nous apprécions les importantes contributions du secteur de la garde d'enfants, ainsi que vos efforts soutenus pendant la période de riposte du Manitoba à la COVID-19. Nous vous invitons à consulter le site Web Participation MB à l'adresse <https://participationmb.ca/> pour faire part de vos idées et de vos préoccupations, car le gouvernement souhaite entendre directement la population manitobaine dans le cadre du processus continu de planification concertée.

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à cdcinfo@gov.mb.ca ou appeler au Service de renseignements au public du Manitoba au 204 945-3744 ou sans frais au 1 866 MANITOBA (1 866 626-4862).

Merci.

Christy Holbeck, sous-ministre adjointe
Services aux enfants et aux jeunes